

# MOUTIERS <sup>les</sup> MAUXFAITS

Une commune dynamique ! **N°36 JUIN 2021**

CULTURE  
ASSOCIATIONS  
ENVIRONNEMENT  
INFRASTRUCTURES  
ENFANCE JEUNESSE  
ÉCONOMIE URBANISME  
ACTUALITÉ COMMUNALE



**POUR UN RETOUR  
DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE**

*Moutiers  
les Mauxfaits*  
centre de vie



# ÉDITO

## LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Vous le savez, nous accordons une place importante à notre communication, trait d'union entre la municipalité et les Moutierrois. Le nouveau bulletin d'information, qui relate les initiatives locales, les activités, les projets et réalisations mis en œuvre, complète les informations présentes sur notre site internet, sur l'application Intramuros et nos différents supports. Vous êtes nombreux à manifester votre intérêt pour vos 5 bulletins municipaux annuels, vos remerciements en sont la preuve.

La levée progressive des mesures de restrictions pour limiter la contagion de la COVID 19 permet d'entrevoir et de s'engager dans une vie économique et sociale plus sereine. La baisse des contaminations, hospitalisation-réanimations et décès est substantielle, et même si les gestes barrières sont encore nécessaire, la vaccination doit nous permettre d'atteindre une immunité collective dès que possible. L'objectif de 30 millions de vaccinés sera atteint au 15 juin. Je ne peux que vous encourager à le faire dès que possible. La vaccination garantira un retour à une vie meilleure, elle est désormais possible pour tous les adultes et les enfants à partir de 12 ans.

Nous vivons dans une commune paisible et agréable, au sein d'un territoire attractif, à mi-chemin entre La-Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne. La restructuration et la redynamisation du bourg ont été réussies, notamment avec la création de lotissements en proximités. Nos nombreux établissements scolaires sont autant d'atouts pour attirer de nouvelles familles. Tout cela contribue à la mise en valeur du patrimoine bâti.

Nous avons la chance d'avoir un tissu d'entreprises commerciales, artisanales et agricoles dynamiques, une diversité de professionnels de santé exemplaire, alors, soyons les acteurs

de notre vie locale, mettons à profit les professionnels de la commune pour nos besoins quotidiens. Établisons un relationnel privilégié en valorisant les compétences de proximité qui nous permettront de tisser des liens de confiance et de créer une richesse économique, sociale et humaine.

Agissons ensemble afin de nous enrichir mutuellement de bons moments que ce soit au travail ou dans les loisirs. N'hésitons pas à participer aux activités et animations proposées par la commune et les associations. Devenons les acteurs de la vie locale et participons à la satisfaction tant collective qu'individuelle.

Qui mieux que vous êtes capables de valoriser notre commune ? Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs, on compte sur vous pour valoriser Moutiers auprès de votre réseau. Nous saurons faciliter l'implantation d'entreprises commerciales, artisanales, de santé et de services aux personnes. Valorisons les atouts du label « Terre de Jeux 2024 » et bientôt le réseau « Villes sportives ».

L'ambition communale est de poursuivre le développement de la commune. Nous sommes mobilisés pour saisir les opportunités. En 2020 de nouveaux services ou activités ont été créés, notamment le Centre Vendée Santé avec trois médecins en complément de tous les professionnels de santé présents sur la commune. Pour anticiper ces évolutions-là nous devons preuve d'une grande réactivité. Vous trouverez dans la page budget des éléments d'explication sur la fiscalité communale et les conséquences des réformes sur les recettes.

Le conseil municipal et les adjoints sont engagés dans cette voie pour préparer Moutiers 2030 pour toutes les générations. N'hésitez pas à prendre contact avec nous en vous adressant à la mairie pour prendre rendez-vous.

Soyez assurés de notre engagement au service de tous. Prenez soin de vous, de vos familles, voisins et amis.

Très amicalement.

////////////////////  
**Monsieur Christian AIMÉ,**  
**Maire de Moutiers-les-Mauxfaits**  
 //////////////////////

# URBANISME ET VOIRIE

## L'ESPACE CLEMENCEAU RÉAMÉNAGÉ

La commune poursuit son action au service de la restructuration du centre-bourg. Le départ il y a quelques années de l'entreprise CAVAC/Gamm Vert pour la zone d'activités des Eglantiers a laissé vacant le site aujourd'hui appelé Espace Clemenceau.



Le Conseil Municipal a engagé il y a quelques mois une réflexion sur le réaménagement de ce lieu. Le travail s'inscrit dans les orientations définies par le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui fixe notamment comme objectif une densification de l'habitat en centre-bourg.

C'est ainsi qu'en partenariat avec Vendée Logement, un ensemble de 27 logements, traversé par une voie

principale, sera construit. En plus des stationnements dédiés à ce nouveau quartier, la création d'un parking public de plus de 30 places est prévue. Au niveau architectural un soin particulier a été mis à l'intégration du projet. Dans ce sens, la vue des équipements et silos de l'entreprise Soufflet sera cachée.

Avec cette nouvelle résidence, il s'agit de favoriser l'accès aux commerces et services de proximité. L'investissement

s'inscrit dans une politique de fond de revitalisation et de redynamisation de notre centre-bourg.

**Un ensemble de 27 logements, traversé par une voie principale.**

## INFRASTRUCTURES

### JUIN 2021

Divers travaux de réhabilitation du réseau pluvial vont se réaliser à la mi-juin et débuter par :

- La rue Raymond Poincaré (tronçon entre le Champ de Foire et la rue du Piémont)
- La rue des Sables (tronçon entre la rue du Rivolet et la rue Flandres-Dunkerque 1940)
- La rue du Rivolet (partie du haut avec la rue des Forêt)

### JUILL. 2021

Reprise des chaussées sur le secteur du Clos de la Chénaie et concerne :

- La rue Pasteur
- La rue Jean-Rostand
- La rue Pierre et Marie Curie (tronçon Rostand - Pasteur)

### POST-JUILL. 2021

Le projet de renforcement électrique par l'entreprise EIFFAGE sur le secteur du Champ de Foire - rue des Ecoles est également prévu en juillet.

Le projet à charge ENEDIS prévoit une liaison MT entre le poste de la Gendarmerie et un nouveau poste implanté à la maison des associations.

La commune prend en charge la mise en souterrain des réseaux aériens de la rue des écoles avec l'implantation de nouveaux lampadaires.

# COMMUNICATION ET CULTURE

Pour la seconde année consécutive et en raison des réglementations sanitaires en vigueur, la municipalité a décidé d'annuler la fête de la musique qui était programmée le vendredi 18 juin. Néanmoins, de nombreuses manifestations sont aux programmes.



## Sam. 26 Juin

Pianiste virtuose, au répertoire classique, Solène Péréda s'installe, le temps d'un concert, sous les majestueuses Halles de Moutiers-les-Mauxfaits, à **20h30**. Profitez d'un programme éclectique pour vous évader : Toccata en Ré Mineur de Bach, Beethoven, La danse du feu de De Falla, Nocturne de Chopin, Le Vol du Bourdon, Rêve d'amour de Liszt.

Le combat de Solène Péréda : Rendre la musique accessible au plus grand nombre.

**BILLET À 10 €. GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.**



## Sam. 31 Juill.

C'est avec énormément de plaisir que nous vous proposerons la 5ème édition de notre festival rock le « Huche N' Groll' Music Festival » à partir de **17 h** à la vallée d'Huche Grolle. Nous débuterons avec la partie « découverte », suivi d'une 2ème partie très prometteuse, avec de très beaux artistes. **L'ENTRÉE AU FESTIVAL EST GRATUITE.**

Les 3 associations : L'amicale laïque, l'amicale des sapeurs-pompiers et l'OGEC assureront la buvette et la restauration. Des jeux pour les enfants.



## Dim. 15 Août

Après une 1ère édition très réussie avec plus de 400 livres vendus, le salon du livre « Les Halles à livres ouverts » organisé par l'association Moutiers Animations Patrimoine et la municipalité revient avec 17 écrivains dont 2 invités d'honneur : Dominique DURAND (prix des écrivains de Vendée) et Florence REBOURG (agrégée et docteure en histoire).

Venez nombreux à la rencontre des écrivains de **10 h à 17 h** sous les Halles. **ENTRÉE GRATUITE.**

### PLUS D'INFOS

VOUS TROUVEREZ LES MANIFESTATIONS EN QUATRIÈME DE COUVERTURE.

# SPORT ET ASSOCIATIONS

## LES JO 2024 S'INVITENT À MOUTIERS

100 ans que Paris n'avait pas été organisatrice des Jeux Olympiques d'été. Afin d'être pleinement opérationnelle pour les JO 2024, de nombreuses communes peuvent prétendre à deux labels sportifs : « Terre de Jeux 2024 » et « Villes Sportives ».

### « TERRE DE JEUX 2024 »

Après le dépôt d'une candidature auprès de la ville de Paris, Moutiers a obtenu ce label. Pour cela, nous nous engageons à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles s'engagent les collectivités sont adaptées à leur taille et à leurs moyens. Ces actions s'articulent sur 3 objectifs :

**Faire vivre les émotions du sport et des jeux à la population ; Mettre plus de sport dans le quotidien ; Animer et faire grandir la communauté « Paris 2024 » sur le territoire.**



### « VILLES SPORTIVES »

Après avoir candidaté auprès du CROS Pays-de-la-Loire, la ville de Moutiers doit passer un concours en trois étapes en vue de l'obtention dudit label. Nous sommes désormais à la troisième et dernière étape ! Un jury sera présent le 6 juillet afin de visiter les différentes structures sportives, puis d'échanger avec les associations concernées par l'obtention du label.

**Ce n'est qu'au mois de novembre que nous aurons les résultats de ce concours.**

## UN NOUVEAU PARCOURS SPORTIF

Voilà plus d'un an que ce projet est né, nous arrivons enfin à sa finalité et, début juillet, vous pourrez tester le nouveau parcours santé à la vallée d'Huche Grolle. Plusieurs appareils de fitness viendront compléter les ateliers existants. Les enfants ne sont pas en reste avec l'implantation de deux nouvelles structures : un bloc d'escalade et une structure multi-activités. L'occasion de passer un bon moment en famille.



# TOUTE L'ACTUALITÉ ENFANCE - JEUNESSE

## UNE ANNÉE ATYPIQUE POUR LE CMJ

Contraint par les mesures sanitaires, de nombreux événements ont dû être annulés courant 2021. La traditionnelle BOUM n'échappe pas au covid mais nous espérons pouvoir reprendre un rythme normal dès la rentrée prochaine. Heureusement, le CMJ a su s'adapter et être force de proposition.



## CARNAVAL VIRTUEL

La commission enfance jeunesse et le CMJ ont proposé un DEFI DEGUISEMENT VIRTUEL. Une trentaine d'enfants s'est prêtée au jeu et a envoyé une photo. Vous pouvez voir la fresque dans une haute résolution, directement sur le site internet de Moutiers.

## UN PASSEPORT QUASIMENT REMPLI

Pour nous permettre de finaliser les actions du Passeport du Civisme dans le contexte actuel, nous avons fait le choix de réaliser les dernières actions sur le temps scolaire. La remise des médailles aura lieu le 25 juin en présence du Colonel Michel MONTALETANG, ancien directeur du SDIS.

### DEVOIR DE MÉMOIRE

Pour donner suite au 8 mai, Mr le Maire s'est déplacé dans chaque école pour faire la lecture du discours de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont joué le rôle de porte-drapeau et les enfants ont entonné la Marseillaise pour clôturer le discours.



### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les enfants ont réalisé le fleurissement du parvis de la Mairie et du parking de la Poste, accompagné par des agents du service techniques. Cette action a été l'occasion de découvrir les techniques de jardinage et des noms de plantes, action très appréciée par les enfants.





## NATURE ET DÉCOUVERTE

Dans le cadre de notre thème de l'année « Nature et Découvertes », une nouvelle activité est proposée aux enfants de la microcrèche Bulles d'Eveil depuis mars. Valérie Blé intervient une fois par mois en médiation animale pour le plus grand plaisir de tous. L'activité jardinage va bientôt reprendre à l'EHPAD l'Ermitage mais nous récoltons déjà les fraises de la cour.

## ACCUEIL DE LOISIRS LES ARLEQUINS

L'accueil de loisirs et l'espace jeunes vous accueilleront cet été avec leurs programmes d'activités.

Des séjours sont organisés sur 3 semaines. Ils se dérouleront au camping municipal de Moutiers-les-Mauxfaits. Les enfants et les ados pourront se dépayser dans un super cadre avec de nombreuses animations riches et variées. Des veillées seront également au programme ainsi qu'une sortie à O'Fun Park.

L'espace jeunes offrira de multiples activités pour les jeunes cet été en après-midi ou en journée autour de

jeux de société, sports ou projets comme le Huche N'Groll Music Festival.

**FERMETURE DU CENTRE DE LOISIRS DU 09 AU 20 AOÛT.  
FERMETURE DE L'ESPACE JEUNES DU 01 AU 31 AOÛT.**

**POUR TOUTE INFORMATION,  
CONTACTER LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE AU :  
06 80 33 35 72**



**● CAMP PIRATE 2 JOURS / 1 NUIT  
DU 15 AU 16 JUILLET 2021**

**● CAMP INDIEN 5 JOURS / 4 NUIT  
DU 19 AU 23 JUILLET 2021**

**● CAMP MULTI-ACTIVITÉS 5  
JOURS / 4 NUIT DU 26 AU 30  
JUILLET 2021**

# LE DOSSIER : ACTUALITÉ ET AVENIR DES

Projet d'envergure réalisé sur deux ans, l'aménagement du cimetière est devenu au fil des ans un enjeu social et environnemental pour la commune.



## PRÉAMBULE HISTORIQUE

Autrefois situé près de l'église, le cimetière est aujourd'hui divisé en deux parties ; une première plus ancienne, de 5.119m, où sont nos poilus et un ossuaire et une seconde de 2.432m en cours d'aménagement.

## RÉGLEMENTATION

La loi Labbé adoptée en 2015, interdit l'usage de produits phytosanitaires par les collectivités depuis 2017 et par les particuliers depuis 2019. Seuls les cimetières et terrains de sport font l'objet d'une dérogation, qui s'arrêtera en juillet 2022.

Cela nous a amené à une réflexion globale sur l'aménagement du cimetière :

“ **Un lieu de vie accueillant pour les familles, amis qui viennent rendre visite à aux défunts** ”

**Comment garder ce lieu propre, tout en réduisant les contraintes d'entretien ?** Nous avons effectué des visites dans des cimetières de communes environnantes, pour concrétiser un plan d'aménagement sur deux années. Nous voulons que ce lieu de vie soit accueillant pour les familles, amis qui viennent rendre visite aux défunts.

## AMÉNAGEMENTS VALIDÉS

Il a été retenu l'idée de réalisations d'allées principales en béton désactivé, avec une bande enherbée au milieu, des allées secondaires en enrobé et une pose de graviers d'une épaisseur de 6 cm entre les tombes. Deux zones de recueillement lors de cérémonies vont être aménagées : autour de la croix hosannière et entre les deux parties du cimetière.

# AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE

## 2021

### 1<sup>ère</sup> phase en 2021 : Aménagement de l'ancien cimetière (sauf allée 12 pour équilibrer les deux budgets)

- Exhumation de 80 tombes en état de délabrement, déclarées en état d'abandon.
- Enfouissement du réseau d'eau et création d'un quatrième point d'eau. Des récipients seront mis à disposition. Merci de les remettre au point d'eau, après usage.
- Nettoyage de la croix hosannière et démoussage des murs intérieurs.
- Création de deux lieux de stockage déchets, aux entrées avec 3 containers distincts : déchets compostables (contenus des pots de fleurs), plastique recyclable (pots), autres déchets (plastique non recyclable, fleurs artificielles...). Des panneaux explicatifs seront installés. **Merci de bien respecter les instructions.**
- Arrachage des 2 haies en périphérie, au bord du mur (dangereuses lors de l'entretien et pour la circulation des visiteurs).
- Pose de graviers entre les tombes, prévue en juin.
- Création des premières allées en septembre dans l'ancien cimetière.

## 2022

### 2<sup>ème</sup> phase en 2022 : Aménagement du nouveau cimetière

- Drainage des allées.
- Étalement des graviers entre les tombes.
- Création des dernières allées.

La municipalité vous prie de bien vouloir l'excuser par avance pour la gêne occasionnée par ces travaux, à l'intérieur et aux abords des lieux et vous remercie pour votre compréhension.

## LES VERGERS PARTAGÉS

Le projet du Point du Jour va se réaliser sur deux années sur le thème : «Les vergers partagés». Le projet consiste à créer une promenade agrémentée d'arbres fruitiers où les fruits seront directement accessibles aux visiteurs.

Des travaux ont commencé : la réalisation d'un parking et un accès piéton par la rue du Moulin Neau ainsi que la préparation pour la plantation du 1<sup>er</sup> massif.

Les premières plantations d'arbustes fruitiers sont prévues cet automne.

## NUISANCES SONORES

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités extérieures sont nombreuses (bricolage, jardinage). Merci d'être attentif concernant les nuisances sonores pouvant gêner votre entourage et aux bruits occasionnés par nos amis les animaux.



Article 19 de l'arrêté préfectoral 2013/MCP/06 :

Lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

# BUDGET

## Rappels sur la fiscalité et les budgets

**À partir de 2015** et pendant trois années consécutives, les dotations de l'état ont été réduites ce qui a représenté une perte de 110 000 euros pour Moutiers.

**En 2017** la réforme des collectivités territoriales a transféré les taxes économiques aux communautés de communes. Une compensation dénommée « attribution de compensation » est alors versée aux communes par les communautés. Cette compensation n'évolue pas et est figée sur la situation de l'année 2016. Elle diminue au fur et à mesure des transferts de compétences vers la communauté de communes. Nous ne bénéficions plus de la dynamique des activités économiques.

**En 2021** c'est la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. Cela représente une économie de 602 euros en moyenne pour les moutierrois concernés.

**En 2023** seules les résidences secondaires seront soumises à la taxe d'habitation. La part départementale de taxe foncière sur le bâti a été transférée vers les communes, les deux taux s'ajoutent et s'appliquent aux bases d'imposition.

La recette totale étant inférieure à l'an passé, l'Etat calcule un coefficient compensateur pour une recette équivalente à l'année 2020. Là encore la compensation est figée.

La commune a voté un taux de 34,15 % pour le foncier bâti ce qui représente en moyenne une augmentation de 20 euros pour le contribuable soumis à la taxe foncière sur le bâti.

La commune évolue et les recettes doivent accompagner le maintien ou la création des nombreux services dont bénéficient les moutierrois et les habitants des communes voisines.

AVANT RÉFORME		EN 2021	
 <p>TAXE FONCIÈRE BÂTI</p>	<p><b>TAUX</b> 16%</p> <p><b>299.200 €</b></p>	 <p>TAXE FONCIÈRE PART COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE BÂTI</p>	<p><b>TAUX</b> 34,15%</p> <p><b>621.188 €</b></p>
 <p>TAXE D'HABITATION</p>	<p><b>TAUX</b> 21,89%</p> <p><b>532.584 €</b></p>	 <p>TAXE D'HABITATION</p>	<p><b>TAUX</b> 21,89%</p> <p><b>57.857 €</b></p>
 <p>TAXE FONCIÈRE NON BÂTI</p>	<p><b>TAUX</b> 39,05%</p> <p><b>20.150 €</b></p>	 <p>TAXE FONCIÈRE PART COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE NON BÂTI</p>	<p><b>TAUX</b> 39,05%</p> <p><b>19.642 €</b></p>
		<p>COEFFICIENT CORRECTEUR DE L'ÉTAT POUR COMPENSER LA PERTE DE RECETTES</p>	<p><b>221.541 €</b></p>
<p>COMPENSATION VERSÉES PAR L'ÉTAT POUR LES EXONÉRATIONS</p>	<p><b>49.404 €</b></p>		<p><b>11.215 €</b></p>
 <p>MONTANT DE LA RECETTE</p>	<p><b>901.338 €</b></p>		<p><b>920.228 €</b></p>

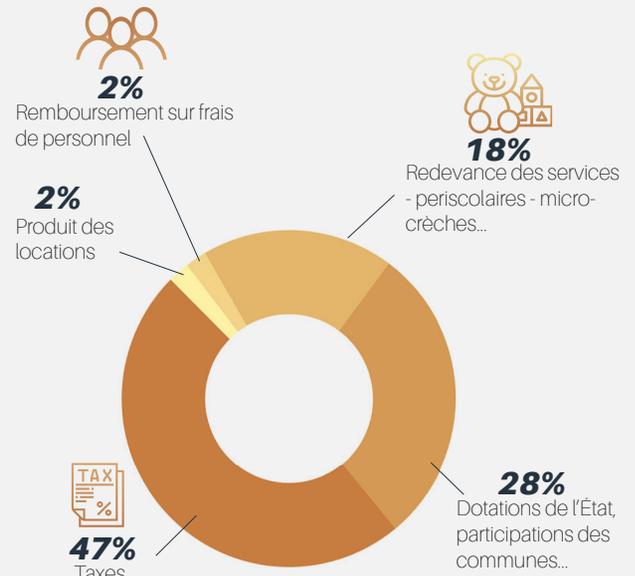
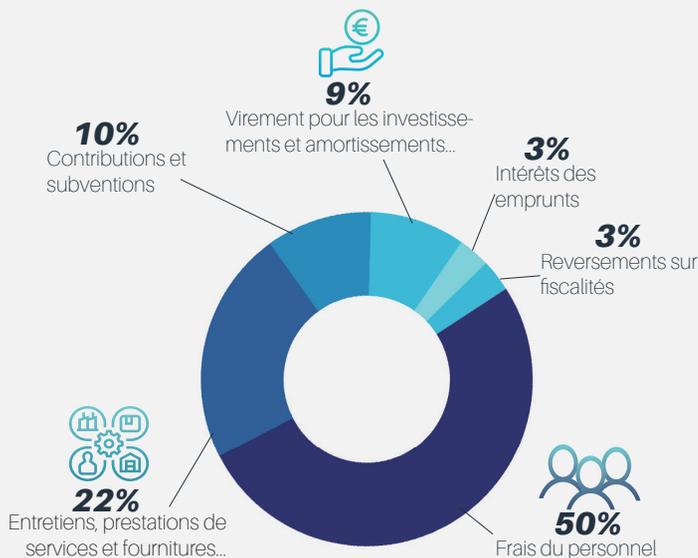
**La pandémie a impacté le déroulement du budget 2020. Les services n'ont pas fonctionné normalement sur une partie de l'année et les recettes attendues n'ont pas été réalisées. Le budget 2021 est prudent dans le fonctionnement et l'investissement.**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**2.410.579 €**

**DÉPENSES**

**RECETTES**



**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**1.550.349,41 €**

Opérations non individualisées  
**237.774 €**



- Aménagement des poumons verts Huche-Grolle et Point du Jour.
- Parcours fitness et jeux à Huche-Grolle
- Tracteur
- Illuminations de rues
- Projet école numérique

Voiries et réseaux  
**181.600 €**



- Travaux sur réseau eau pluviale et chaussées
- Aménagement du cimetière
- Travaux effacement de réseaux

Bâtiments  
**408.400 €**



- Parking Mairie
- Rénovation église
- Rénovation Maison des associations
- Extension presbytère
- Isolation phonique école
- Aménagement structures de jeux
- Mise en accessibilité du logement de l'atelier technique

Opérations financières  
**722.575,41 €**



- Capital des emprunts : **186.975,25 €**
- Déficit reporté (le virement de la section de fonctionnement se réalise en N+1) : **535.600,16 €**

**RECETTES**

**1.550.349,41 €**

- Emprunt : 256.749,91 €
- Amortissements : 66.600,95 €
- Taxe d'aménagement et fond de compensation de la TVA : 150.000 €

- Produit de cessions : 164.000 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 267.659,24 €

- Virement de la section de fonctionnement : 204.169,66 €
- Subventions de l'État, de la Région et du Département : 441.169,65 €

### JUIN 2021

26

Solène Péréda sera sous les Halles de Moutiers-les-Mauxfaits pour un concert de piano. Entrée payante : 10 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Début du concert à 20h30.  
Plus d'information et réservation au : 06.58.61.68.90.

20/27



Élections départementales et régionales.  
Allons voter.

### JUILLET 2021

14

Discours de Monsieur le Maire à 12h suivi du verre de l'amitié. Le feu d'artifice sera tiré à 23h00 à la Vallée d'Huche-Grolle.  
Bal populaire en fonction des restrictions sanitaires.

22

Visite guidée nocturne du vieux Moutiers-les-Mauxfaits au départ de l'office du tourisme. Débute à 21h30.

31

5ème édition du « Huche N' Groll' Music Festival » à partir de 17h à la vallée d'Huche-Grolle. Nous débiterons avec la partie « découverte », suivi d'une 2ème partie très prometteuse, avec de très beaux artistes. L'entrée au festival est **GRATUITE**.

Les 3 associations : L'amicale laïque, l'amicale des sapeurs-pompiers et l'OGEC assureront la buvette et la restauration. Des jeux pour les enfants.

### AOÛT 2021

07

Marché aux puces organisé par l'ASMSA Foot et Moutiers Animations Patrimoine dans le bourg et les rues adjacentes. De 8h à 18h.  
Restauration sous les halles midi et soir.

08

61ème Fête du Cheval, concours complet d'équitation de niveau régional, organisée par Le Bois Lambert et l'Été en fête. Animations tout au long de la journée au château de Bois Lambert : chasse au trésor, messe de Saint Hubert et spectacle équestre. Animation musicale et spectacle semi nocturne.  
Restauration sur place midi et soir. Tarif 5 € pour les + de 18 ans. Renseignements au 02 51 98 90 02 - [www.lafeteducheval.com](http://www.lafeteducheval.com)

15

Salon du livre «les Halles à livres ouverts», de 10h à 17h, avec la présence de 17 auteurs dont deux invités d'honneurs. Plus d'infos sur le site internet : [moutiers-les-mauxfaits.fr](http://moutiers-les-mauxfaits.fr) - Entrée **GRATUITE**.

19

Visite guidée nocturne du vieux Moutiers-les-Mauxfaits au départ de l'office du tourisme. Débute à 21h30.

27

Marché festif des producteurs de pays sous les halles organisé par la municipalité en partenariat avec la chambre d'agriculture. Animation et buvette. De 17h à 22h.